

# *Marcilly sur Seine*



*Les  
fontaines  
dansantes*

*Bulletin Municipal 2022*

# Sommaire

❖ L'édito du Conseil Municipal	page 3
❖ La Mairie	page 4
❖ Le budget municipal	page 5
❖ La vie pratique	pages 6, 7 et 8
❖ Les réalisations de la Commune	pages 9, 10 et 11
❖ L'Agence Postale communale : les nouveaux locaux	page 12
❖ Le chantier de réparation du château d'eau	page 13
❖ Les collectes des déchets	page 14
❖ Les adresses utiles	pages 15, 16, 17, 18, 19 et 20
❖ Les permanences	pages 21 et 22
❖ Les artisans et commerçants	pages 23 et 24
❖ L'épicerie sociale, la fibre et les transports scolaires	page 25
❖ L'état civil	pages 26 et 27
❖ L'action citoyenne	page 28
❖ Les courses cyclistes « Prix Le Vacon »	page 29
❖ Les élections 2022	pages 30 et 31
❖ La chasse aux œufs	page 32
❖ Les 50 ans de l'Ascm	page 33
❖ La Brocante et la pétanque « Challenge Petta »	page 34
❖ La fête de la musique	page 35
❖ Les Marc(s)illy de France	page 36
❖ La fête nationale du 14 Juillet et le buffet républicain	page 37
❖ La fête patronale	pages 38 et 39
❖ L'église St Ferréol : son nouvel autel	page 40
❖ La pétanque « Challenge Pléau »	page 41
❖ L'expo « Marcilly, d'hier et d'aujourd'hui »	page 42
❖ Remise des dictionnaires, rentrée scolaire 2022/2023 et présentation du nouveau Conseil d'Administration de l'Ascm	page 43
❖ le repas des Aînés du 11 novembre	page 44
❖ La distribution des colis des Aînés et le goûter du Père Noël	page 45
❖ Les cérémonies au Monuments aux Morts	pages 46 et 47



*Une année s'achève et une autre commence. De tout temps, tout commencement a toujours été un signe de grande espérance, et c'est fort de cette espérance que les membres du Conseil Municipal vous adressent tous leurs meilleurs vœux de bonheur pour 2023. Santé, paix, satisfactions familiales et professionnelles, sérénité et confiance, la liste n'est bien sûr pas exhaustive, mais nous formulons sincèrement tous les souhaits possibles pour vous-mêmes et vos proches.*

*À Marcilly sur Seine, l'année 2022 aura été marquée principalement par l'ouverture de la nouvelle Agence Postale Communale. Ce changement a été mené à bien grâce à l'investissement de chacun des membres du Conseil Municipal mais aussi grâce à l'action efficace des entrepreneurs qui ont pu respecter les délais et qu'il est bon ici de remercier.*

*Cette année écoulée aura aussi été marquée par la reprise de toutes les activités du village. Du 14 juillet à la fête patronale et son spectacle des « fontaines dansantes » et feu d'artifice, des 50 ans de l'ASCM (et la nomination d'un nouveau Conseil d'Administration et nouveau Bureau) au Noël des enfants, des œufs de Pâques à la brocante annuelle ... Après deux années très perturbées, cette reprise est également un beau signe d'espérance.*

*Signe d'espérance encore, les quatorze naissances enregistrées sur la commune cette année, c'est inédit ! Félicitations aux heureux parents !*

*Pour le reste, le Conseil Municipal a poursuivi sa route et réalisé dans l'intérêt général plusieurs chantiers dont les principaux sont : la réfection des rues du Haut et du lotissement de la Grille, la mise en place partielle de LED sur l'éclairage public, la plantation des peupliers de la plage et des Voyons, la fin du travail sur le PLU avec la délibération d'arrêt prise par le Conseil Municipal fin décembre. Toutes ces dépenses d'investissement sont utiles et nécessaires et devraient permettre pour certaines d'entre elles de diminuer les coûts de fonctionnement de la commune et/ou de créer à terme de nouveaux revenus.*

*Pour l'année qui s'annonce, les projets réalisables - sur fonds propres - devraient concerner la poursuite de l'équipement en LED des lampadaires, la plantation de nouvelles peupleraies sur le chemin de l'îlot et la route de Sauvage, les bâtiments des services techniques rue du fossé de Braux et la mise aux normes progressive des bâtiments communaux loués.*

*Enfin, cette année 2023 verra le départ à la retraite de Denis MORIAT et de Dominique DUPONT après plus de 20 années de services rendus à la commune pour notre plus grand bien à tous et il est utile de le souligner ici : la tâche est parfois ingrate, pensons aux détritiques, aux déjections, aux poubelles ... Le successeur est en place depuis le 1<sup>er</sup> Janvier, il s'agit de Luc COLLET. Tous nos vœux accompagnent les employés municipaux.*

*Pour conclure, le Conseil Municipal rassemblé vous renouvelle à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 2023 et vous assure de sa disponibilité pour continuer à « SERVIR MARCILLY ».*

*Pour le Conseil Municipal,  
Benoît BASSAC.*



## La Mairie

Quai de Seine  
51260 Marcilly sur Seine  
Téléphone : 03 26 42 66 15

✉ :  
mairiedemarcilly2@wanadoo.fr

Sites internet :  
www.marcillysurseine.fr  
Facebook marcilly sur seine

## Le Conseil Municipal

*Benoît BASSAC, Maire*  
*Éric BOURGEOIS, 1<sup>er</sup> Adjoint*  
*Dominique NOLLEZ, 2<sup>ème</sup> Adjoint*

*Les conseillers municipaux :*

*Bernard PLÉAU*  
*Céline CONTAUT*  
*Isabelle STUDER*  
*Miguel BALLOT*  
*Albert DESVÉRONNIÈRES*  
*Mélanie LACOMME*  
*Pascal DOYEN*  
*Dominique FLORY-BALLOT*  
*Cécile PERRIN*  
*Brigitte ROY*  
*Dominique BARRAULT*

## L'accueil du public

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 12h

Une permanence d'un membre  
du Conseil Municipal est assurée  
chaque samedi matin de 10h à 12h.



*Florence VANNEÇON,*  
*à l'accueil de la Mairie*

## Le Personnel



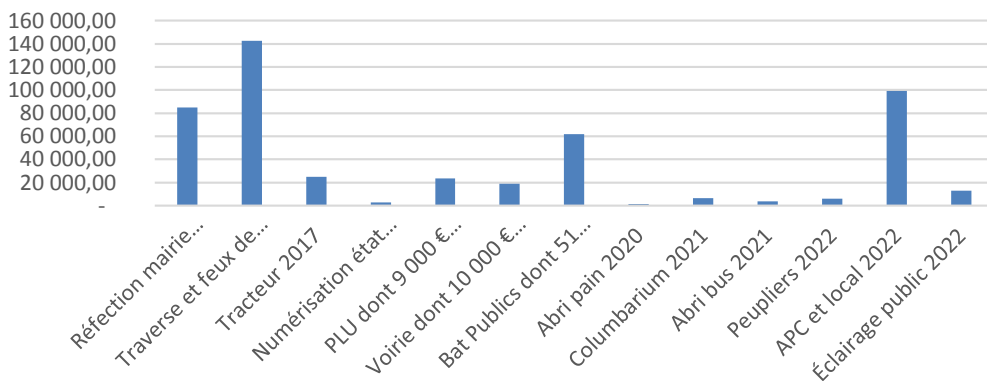
*Corinne GARNESSON,*  
*à l'accueil de*  
*l'Agence Postale Communale*

*Denis MORIAT,*  
*Kilian PAPON*  
*aux Services*  
*Techniques*





### Les investissements principaux depuis 2016



La traverse, les feux et le tracteur ont été financés pour partie par un emprunt en cours actuellement. Le reste des investissements a été réalisé sur fonds propres. Le total des investissements depuis 2016 s'élève à 489 415.99 euros. Grâce à la bienveillance de la Sous-Préfecture et du groupe La Poste, le total des subventions accordées à la commune en 2021 et 2022 s'élève à 72 500.00 €, cette somme est en attente de versement.

### QUELQUES DONNÉES SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET 2022

(Les chiffres arrêtés au 31/12/2022 peuvent évoluer à la marge avant l'arrêt des comptes au premier trimestre 2023)

<u>Dépenses de fonctionnement 2022</u>	prévues	réalisées	Delta
	399 027.07 €	398 319.39 €	707.68 €
<u>Recettes de fonctionnement 2022</u>	prévues	réalisées	Delta
	399 027.07 €	426 649.42 €	27 622.35 €

SOIT UN EXCÉDENT DE : 28 330.03 €

<u>Dépenses investissement 2022</u>	prévues	réalisées	Delta
	149 074.81 €	148 076.92 €	997.89 €
<u>Recettes investissement 2022</u>	prévues	réalisées	Delta
	149 074.81 €	150 117.37 €	1042.56 €

SOIT UN EXCÉDENT DE : 2 040.45 €

Les excédents seront reportés sur 2023, essentiellement sur la session investissement, ce qui permettra, avec les subventions accordées et attendues de pouvoir continuer à investir sur le village.

Concernant les principales dépenses de fonctionnement en 2022 :

- Au chapitre 11 qui regroupe les charges à caractères générales (c'est le service courant...), elles restent relativement stables et s'élèvent à 94 264.53 €, la moyenne des sept dernières années étant de 91403.60 €. Le conseil continuera à suivre au plus près ces dépenses qui ne peuvent qu'augmenter dans la période actuelle.
- Au chapitre 12 qui regroupent les charges de personnel et frais assimilés, elles s'élèvent à 124 575.84 €. Ce montant est inférieur à la moyenne des sept dernières années : 129 235.49 €, et il devrait encore baisser l'année prochaine, compte tenu des remboursements sur salaires.

Concernant les principales dépenses d'investissement en 2022 (sommes provenant également de la section fonctionnement) :

- La poste et les travaux sur les bâtiments des services techniques représentent une dépense de 99 218.06 €.
- 18 399.84 € ont été dépensés à l'entretien des bâtiments communaux.
- 5 869.05 € ont été dépensés en plantation de peupliers.
- 13 118.40 € concernent l'éclairage public (20 000.00 € seront affectés en 2023 dans ce domaine).
- Enfin 6 982.82 € ont été consacrés à la voirie.

## Opération " Tranquillité Vacances "

- ▶ Un formulaire est à retirer à la Mairie  
ou à télécharger sur le site :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>
- ▶ à déposer ou à poster **IMPÉRATIVEMENT**, après avoir été complété, à la :  
Gendarmerie Nationale  
134, boulevard d'Holbeach - 51120 Sézanne  
☎ 03 26 80 50 17

## Les démarches à portée de clic



- Demande d'actes d'état civil intervenus à Marcilly sur Seine :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359>



- Recensement militaire et inscription sur la liste électorale :  
<https://www.service-public.fr>



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

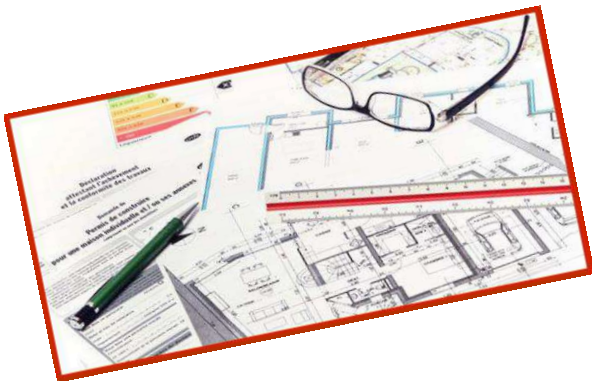
- Demande de permis de conduire, carte d'identité ou passeport et immatriculation :  
ces démarches administratives se font en ligne depuis chez vous 24h/24 et 7j/7 ou aux heures d'ouverture de l'Agence Postale Communale en vous rendant sur le site officiel et sécurisé :  
« [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) »

## Les tarifs de location de la salle Virgile Henry

<i>Conditions de location</i> <i>250 personnes maximum</i>	CAUTION	Résidents de la commune	Extérieurs de la commune
Occupation 1 journée en semaine	800 € + 100 € (*)	<b>180 €</b>	<b>250 €</b>
Occupation 2 jours tout compris (du samedi matin au dimanche soir)	800 € + 100 € (*)	<b>280 €</b>	<b>480 €</b>
Pénalités en cas d'annulation dans un délai inférieur à 3 mois de la date de location (délibération du 29 nov. 2018)		<b>70 €</b>	<b>150 €</b>

(\*) Caution pour le nettoyage de la salle

# Les démarches administratives concernant l'urbanisme



## Nouveauté ...

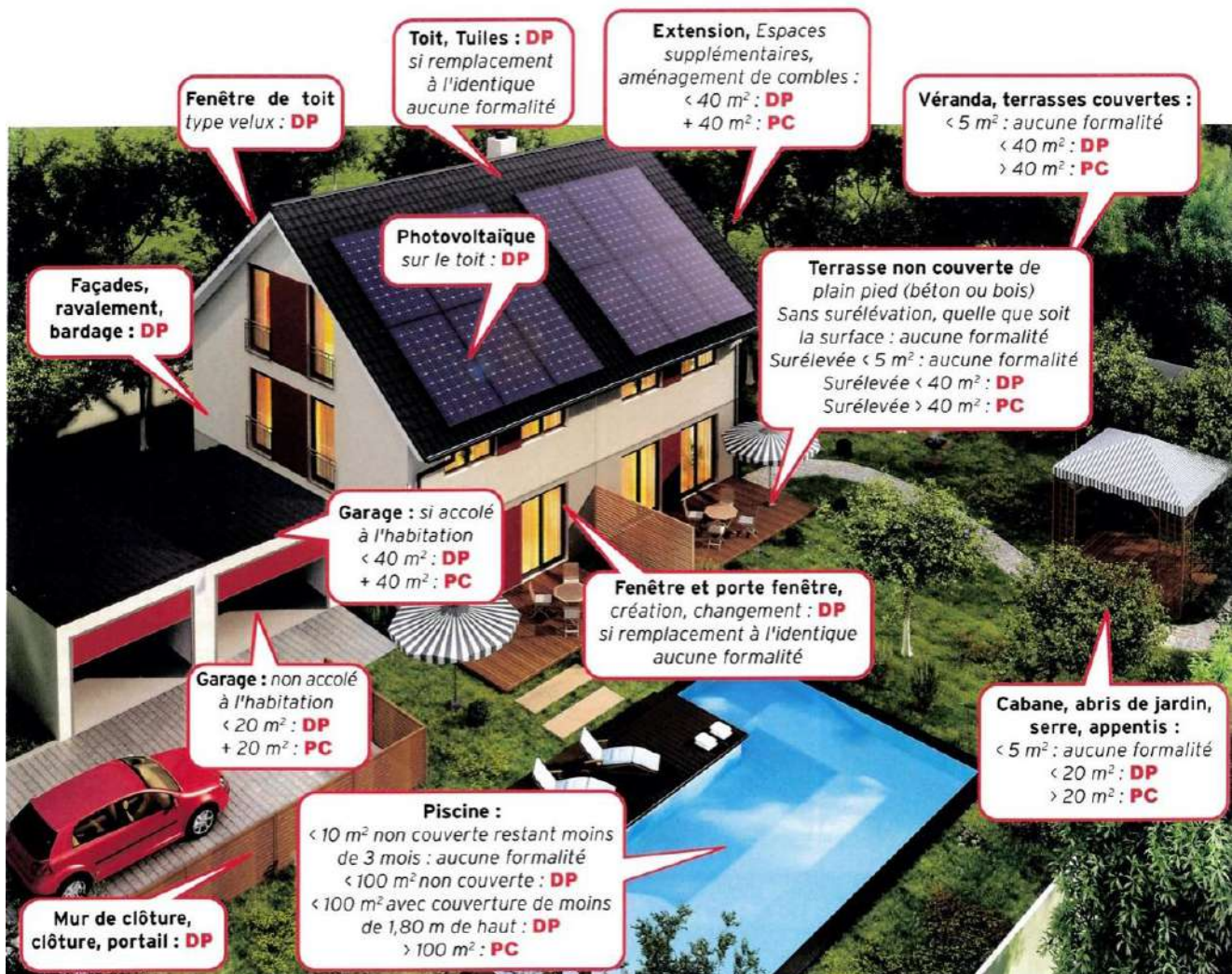
Pour toutes vos démarches administratives concernant l'urbanisme, envoyez votre demande à la mairie à cette adresse : [urbanisme.marcilly51@gmail.com](mailto:urbanisme.marcilly51@gmail.com)

## Rappel ...

Pour tous types de travaux vous devez faire une demande préalable à la mairie qui vous délivrera une autorisation.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis de construire (**PC**) (construire, d'aménager, etc ...) ou une déclaration préalable de travaux (**DP**).



Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Sur internet, ces renseignements obligatoires avant travaux sont disponibles :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

(Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager, permis de démolir, transfert d'un permis de construire ou d'aménager, contestation d'une autorisation d'urbanisme, taxe d'aménagement, assainissement des eaux usées domestiques).

## Les nuisances sonores

Conformément à l'arrêté 2016/14 pris le 27 mai 2016, le Maire rappelle que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc ...) ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h/19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

## Les chiens

Selon l'arrêté municipal, les propriétaires de chiens doivent prendre conscience des gênes occasionnées au voisinage lorsque leurs animaux aboient de façon récurrente, voire la nuit. **Attention également aux déjections canines.**

① **Chacun est libre d'avoir un animal sans en imposer les contraintes à autrui**, la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres. Soyez respectueux de l'avis de tous et ne vous croyez pas au-dessus des lois parce que vous inspirez la crainte en vous promenant avec votre animal. Gardez en mémoire que vous êtes entièrement responsables des dommages causés par votre bête ...

② **Un chien, si affectueux soit-il reste une bête aux instincts naturels de défense** : les maîtres les plus dangereux sont ceux qui pensent que leur animal ne pourrait pas faire de mal... une grave erreur, qui peut conduire à des drames, sachez rester vigilants en toute circonstance.

③ **La tenue en laisse est obligatoire, c'est une protection**, pour vous, votre chien et les autres.

④ **Les espaces verts sont aménagés pour le bien-être de tous et ne doivent pas se transformer en « crottoir public »**, sachez les respecter.

⑤ **Un animal errant dans la rue, n'est pas forcément agressif et sauvage, sachez ne pas l'agresser** en l'attachant violemment ou en l'enfermant. Il est peut-être tout simplement perdu, aidez le à retrouver le chemin de sa maison, avant d'alerter la Mairie.

⑥ **Si chacun met un peu du sien** afin de respecter ces règles, nous pouvons tous, à 2 ou 4 pattes, vivre en harmonie dans notre belle campagne, **il y a de la place pour tous**, sachons en profiter !





## Les réalisations de la Commune

### L'abri bus



*Fin décembre 2021, installation de l'abri bus par des Conseillers Municipaux et les employés municipaux ...*



*... à la rentrée de janvier 2022, les élèves ont été ravis d'être à l'abri !*

### Au cimetière



*En février 2022, des poubelles destinées au tri sélectif ont été installées. Elles sont à la disposition des personnes qui viennent fleurir les tombes de leurs défunts.*

### La peupleraie



*Plantation des peupliers en cours ...*



*... plantation des peupliers terminée.*

## L'élagage des tilleuls



En mars dernier, la jeune entreprise Atelier Champenois du Paysage (ACP) a procédé à l'élagage des tilleuls de la commune de Marcilly sur Seine.

Nos 440 tilleuls ont retrouvé ainsi toute leur vigueur.

À chacune des tailles, les employés communaux ont récupéré les branchages et les ont passés dans le broyeur à bois de la jeune entreprise implantée à Saint-Just Sauvage.

Le traitement des déchets verts, c'est une volonté de la commune. Grâce à cela, nous créons un paillage organique pour nos massifs, et évitons ainsi d'avoir recours à des produits phytosanitaires.



Ce paillis a été également répandu au pied des jeunes peupliers récemment plantés sur le site de la plage du village. Solution simple de valorisation s'insérant dans un engagement éco-responsable voulu par le Conseil Municipal.



De plus, la durée de cet entretien des arbres fut considérablement raccourcie du fait de ce type de mécanisation.

Pour information : les marcillons désireux de bénéficier de ces copeaux peuvent gratuitement les retirer en fonction du stock restant en se renseignant à la Mairie.

## La signalisation de la chaussée pour les nouveaux arrêts de bus scolaires



Rénovation de l'éclairage public  
1<sup>ère</sup> tranche :  
Chemin du Haut,  
rues du Vallon, du Centre  
et de la Sablière



Réfection  
du lotissement de la Grille  
et du Chemin du Haut  
par la CCSSOM





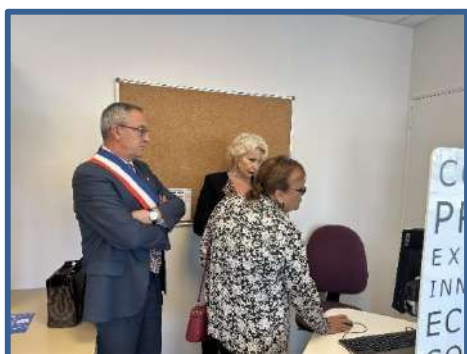
AGENCE  
COMMUNALE

## Inauguration des nouveaux locaux

*Le mercredi 2 novembre a eu lieu l'inauguration de la nouvelle Agence Postale Communale. Et c'est en présence de la Sous-Préfète, Madame Emmanuelle GUÉNOT, et du Président de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais, Monsieur Cyril LAURENT, que monsieur le Maire a présenté les nouveaux locaux situés dorénavant Place des Marcilly de France.*



*« Une Agence Postale Communale : c'est la continuité des services publics dans les territoires, c'est un relais, c'est un endroit d'échanges aussi. C'est encore pour nous à Marcilly sur Seine, un dépôt de pain et la création d'un pôle numérique dédié permettant l'accès aux services postaux et aux différents services de l'État ...*



*... C'est une partie importante de la vie de nos communes rurales et un des liens indispensables qui relie les territoires les uns les autres. C'est, je crois, une nécessité aujourd'hui en France, si l'on veut maintenir des services de proximité et ne pas se laisser enfermer dans une forme de ruralité isolante »... soulignait notre maire, Benoît BASSAC, aux autorités présentes.*

*Ce dernier a aussi souligné la performance collective des élus, car devant l'ampleur des travaux et les coûts générés, les conseillers municipaux, aidés des agents communaux, ont participé activement au déménagement, ainsi qu'à la démolition des infrastructures existantes : local chaufferie, sanitaire, douche, abri bus, pour laisser une place nette à ADS Architecture et aux artisans.*

*Ces derniers d'ailleurs ont travaillé rapidement et efficacement : l'entreprise PANTOLI pour le gros œuvre et les façades, GM FERMETURES pour les huisseries, PLAQUESCAL pour les cloisons, l'entreprise RICHARD pour la plomberie et le chauffage, l'entreprise LELARGE pour la chape et le carrelage, l'établissement JACQUESSON pour la partie électrique, Grégory LOREAU pour les peintures.*



# CHANTIER DE RÉPARATION DU CHÂTEAU D'EAU DE MARCILLY SUR SEINE



L'alimentation en eau de Marcilly sur Seine et de Saron sur Aube est assurée par un captage qui se situe au lieu-dit « La Maladrie », sur la commune de Saron sur Aube, en bordure de la RD 51. Le puits de 45 mètres de profondeur implanté sur une terrasse d'alluvions anciennes de l'Aube et de craie campanienne, a été mis en service en 1959. Deux pompes de 50m<sup>3</sup>/h utilisées en alternance alimentent le réservoir de 350 m<sup>3</sup>.

Le château d'eau implanté dans le début des années 1960 sur la commune de Marcilly sur Seine au lieu-dit « La Pièce de Cent », à 80 mètres d'altitude, domine le village et ses environs, de sa fière silhouette de trente mètres, semblable à un phare.

Avec l'humidité, les intempéries et les amplitudes thermiques, l'ouvrage soumis à rude épreuve nécessite une maintenance permanente et un entretien périodique de sa structure intérieure et extérieure, et de ses équipements, à la charge de la CCSSOM qui en possède la compétence.

Ainsi, la distribution gravitaire de l'eau est remplacée momentanément par des surpresseurs, alimentés par la pompe de forage au travers d'une cuve additionnelle, le réservoir vide ne remplissant plus son rôle tampon.

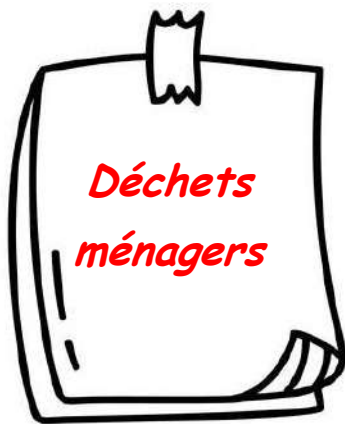
La mise en place de ces équipements de substitution a donné lieu à des coupures d'eau supplémentaires, toujours désagréables, mais qui n'ont pas impacté gravement le service de l'eau grâce à la réactivité des agents de la CCSSOM et de leurs prestataires.

Au-delà de ce chantier qui devrait être terminé à la fin de novembre, pour un coût de 295 000 € HT (dont 40 % sont pris en charge par l'agence de l'eau Seine Normandie), et conformément au respect des normes imposées pour la qualité de l'eau, en matière de nitrates notamment, un programme commun de traitement concernant les communes de Villiers aux Corneilles, Conflans sur Seine, Esclavolles Lurey, Potangis, La Celle sous Chantemerle, Fontaine Denis-Nuisy, Marcilly sur Seine et Saron sur Aube est sur le point d'aboutir.

Ainsi le captage de Villiers aux Corneilles, qui recevrait cette unité de traitement se substituerait à celui de Saron sur Aube et alimenterait les huit communes.



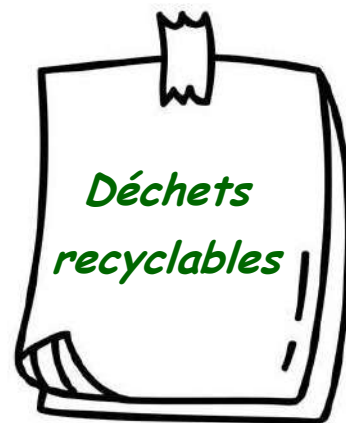
# LES COLLECTES DES DÉCHETS



**MERCREDI MATIN  
TOUTES LES SEMAINES**



Dans les deux cas, les sacs et autres conteneurs d'ordures ménagères ainsi que vos sacs jaunes doivent être sortis le **mardi après 18 heures et si possible après 20 heures.**



**MERCREDI MATIN  
TOUS LES 15 JOURS**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la famille du tri sera agrandie : tous les emballages sans exception pourront être triés dans le sac jaune. Il pourra contenir les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, tous les emballages en plastique, les papiers, les journaux, et les revues.



Les deux bennes, disposées dans le village à l'extrémité de la rue du Fossé de Braux, sont destinées exclusivement **à la récolte du verre sans bouchon** (bouteilles, bocaux et autres récipients en verre uniquement). Pour la tranquillité des riverains, ne pas les utiliser entre **20 heures et 8 heures.**

***Merci de laisser les abords de ces bennes aussi propres que possible.  
Évitez donc d'y abandonner les couvercles, les bouchons et autres détritiques !***

## LA DÉCHÈTERIE DE SARON SUR AUBE

***L'accès à la déchèterie se fait au moyen d'un badge attribué par adresse et non nominatif.***



**Été**

(du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

Lundi de 9h à 12h,  
Mardi de 14h à 18h30  
Jeudi de 14h à 18h30,  
Vendredi de 14h à 18h30  
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

**Hiver**

(du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)



Lundi de 9h à 12h  
Mardi de 14h à 17h30  
Jeudi de 14h à 17h30  
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

## ***CENTRE ANTIPOISON et de TOXICOVIGILANCE***

Hôpital Fernand WIDAL

200 rue du Faubourg Saint Denis - 75475 Paris Cedex 10

☎ 01 40 05 48 48

✉ cap.paris.lrb@aphp.fr

## ***CLINIQUE du PAYS de SEINE***

83, rue Jean Jaurès à Romilly sur Seine

☎ 0826 399 927

## ***DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE***

Julie PESSELET

2 Bis, avenue M<sup>a</sup>l Leclerc à Conflans sur Seine

☎ 07 66 48 52 29

✉ pesselet.julie@mail.com

## ***GROUPEMENT HOSPITALIER AUBE-MARNE***

### ***Maurice CAMUSET***

Rue Paul Vaillant Couturier à Romilly sur Seine

☎ 03 25 21 96 00 (Standard)

## ***INFIRMIERS***

➤ 23 bis, rue de Châlons à Anglure

Laëtitia LEVASSEUR et Angélique CORBET

☎ 03 26 42 06 20 ou 07 49 90 31 04

➤ 2 Bis, avenue M<sup>a</sup>l Leclerc à Conflans sur Seine :

Guillaume FRANCOIS et Émilie LAPORTE

☎ 03 26 42 68 97 ou 06 71 38 81 35

## ***MÉDECIN***

Docteur Éric BOURGEOIS

22 Bis, avenue des Tilleuls à Marcilly sur Seine

☎ 03 26 42 66 38

Consultations uniquement sur rendez-vous :

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi matin.

Fermé le jeudi.

**MÉDECIN DE GARDE**

Maison Médicale

29, rue Jean Moulin à Romilly sur Seine

S'y rendre directement :

- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 9h à minuit

*En cas d'extrême urgence, contacter Le ☎️ 15***POMPIERS**

Centre d'Incendie et de Secours

Rue du Mazelot à Anglure

☎️ 18 ou 03 26 42 74 32

**OSTÉOPATHE**

Krystel BOVY

2, rue de fossé de Braux à Marcilly sur Seine

Sur rendez-vous uniquement

☎️ 06 01 26 15 89

**SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE**

Groupement Hospitalier Aube-Marne Maurice Camuset

Rue Paul Vaillant Couturier à Romilly sur Seine

☎️ 03 25 21 96 17

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

2, Place des Marcilly de France à Marcilly sur Seine

☎️ *nouveau numéro 03 26 43 46 40*

✉️ ap.marcilly@laposte.fr

Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le mercredi de 14h à 17h.

↪ Pôles numérique accessible à tous est à votre disposition (recherches, démarches administratives, etc ...) librement ou avec l'aide de Corinne GARNESSON.

↪ Dépôt de pains (voir page 23)

↪ Défibrillateur

(son nouvel emplacement sera situé sur la façade du bâtiment dans le cours de cette année).



## COMMUNAUTÉ de COMMUNES

### de SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (CCSSOM)

Promenade de l'Aube à Anglure

☎ 03 26 42 75 18

✉ contact@ccssom.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 13h à 17h30.

Le standard téléphonique reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

### CORRESPONDANTS de PRESSE

Agence de L'Est Éclair :

☎ 03 25 24 81 99

✉ agenceromilly@lest-eclair.fr

Agence de L'Union :

☎ 03 26 80 62 08 ou 06 04 52 91 65

✉ sezanne@lunion.fr

## DESTRUCTION DES NIDS DE GUÊPES, DE FRELONS ASIATIQUES

« GUÊPES APENS »

Secteur Sézanne/Epernay

Baptiste MORET - ☎ 06 43 10 66 24

✉ baptiste.moret@guepes-apens.fr

Secteur Romilly sur Seine

Emmanuel PADIOU - ☎ 06 88 84 34 25

✉ emmanuel.padiou@guepes-apens.fr

### Prise en charge des frais

➡ par le propriétaire  
si le nid est situé  
sur l'espace privé

➡ par la collectivité  
si le nid est situé  
sur l'espace public

## ESSAIS D'ABEILLES

Alexandre VERGEZ - ☎ 06 83 58 76 07

Bernard PILAT - 27, rue de la Ferme des Eaux à Esclavolles-Lurey

☎ 03 26 42 62 97

## EDF

Contacts : Internet : « edf.fr » - Application « edf et moi »

☎ 09 70 83 33 33 ou 09 69 32 15 15

du lundi au samedi de 8h à 20h

Courrier :

EDF - Service Client - TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX 09

## **GENDARMERIE NATIONALE**

134, boulevard d'Holbeach à Sézanne

☎ 03 26 80 50 17 ou 17 pour les urgences

➤ du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h

➤ le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanences à Anglure :

26, Rue du 8 mai 1945

☎ 03 26 42 70 04

➤ le mardi et le samedi de 14h à 18h

## **INFORMATIQUE**

Alexandre VERGEZ

☎ 06 83 58 76 07

✉ avh.informatique@gmail.com

## **MOBILITÉ SOLIDAIRE**

Un service de proximité pour vous transporter et vous accompagner depuis votre domicile, dans la limite de 5 trajets par mois.

☎ 03 26 63 57 55

## **PAROISSE Bienheureux Frédéric Ozanam en Aube et Seine**

Curé de la paroisse : Père Denis VÉJUX

Relais Marcilly sur Seine :

Marie-Françoise PERRIN

☎ 03 26 42 84 46

Permanences au Presbytère

le vendredi de 16h à 18h

9, rue de Châlons à Anglure

☎ 03 26 42 71 83

✉ paroisse.ozanam51@orange.fr

Messe annuelle

à l'église Saint Ferréol

le dernier dimanche de juillet.

*PAROISSE de Romilly sur Seine*

*Église St Martin*

☎ 03 25 24 77 31

### **ACCUEIL PAROISSIAL**

Lundi : 9h00 à 12h00

Mardi : 14h00 à 19h00

Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Vendredi : 16h30 à 19h00

Samedi : 9h00 à 12h00

Les prêtres et l'équipe « accueil » de la paroisse Ste Léonie Aviat  
Presbytère - 11 av. de la Fontaine du Vé - 51120 Sézanne - Tél. : 03.26.80.53.69

**SERVICE DES EAUX (CCSSOM)**

Communauté de Communes de Sézanne-Sud Ouest Marnais

☎ 03 26 42 52 33

Urgence soir et week-end :

☎ 06 09 94 81 45

**ASSISTANTE MATERNELLE**

Bénédicte HÉBRARD

10, Route de Saron à Marcilly sur Seine

☎ 03 10 18 42 17

**MICRO-CRÈCHE**

« Clapotis »

7 bis, Rue Louis Pasteur à St Just -Sauvage

☎ 09 51 44 25 85

<https://www.enfancepourtous.com/creche/clapotis/9972316>**ASCM**

(Association Sportive et Culturelle de Marcilly)

Siège : Mairie de Marcilly sur Seine

Présidente : Marielle DEVRIESE

Sections :

Histoire et Patrimoine :

Colette GATIN ☎ 03 51 47 02 12

Pétanque :

Bernard PLÉAU ☎ 06 81 16 01 90

Théâtre :

Sylvie LACOUR ☎ 06 80 44 60 89

Travaux féminins :

Lydie LHEUREUX-MORIAT ☎ 06 10 36 74 08

***CENTRE DE PLONGÉE « BLUE LIFE »***

*(Randonnées palmées)*

Christophe FUCHS

12 Quai de Seine à Marcilly sur Seine

☎ 06 71 06 50 79 - <https://cnm-asso.fr> et sur Facebook

affilié à l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée et Professional Association of Diving Instructors.

***CLUB NAUTIQUE DE MARCILLY : CANOË KAYAK***

Président : Patrick ROGER

Chemin de l'Îlot à Marcilly sur Seine

☎ 09 72 47 20 97

<https://cnm-asso.fr> et sur Facebook

***ASSOCIATION « JE RANDONNE À MARCILLY »***

Présidente : Michèle MOREAU

19 Lotissement de la Grille à Marcilly sur Seine

☎ 07 86 35 07 09

✉ [jerandonneamarcilly@gmail.com](mailto:jerandonneamarcilly@gmail.com)

***MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS D'ANGLURE***

2, Impasse de l'Écluse à Anglure

☎ 03 26 81 57 80

✉ [mediatheque.anglure@ccssom.fr](mailto:mediatheque.anglure@ccssom.fr)

***TOURISME******Office du Tourisme de Sézanne et sa région***

Rue de la République à Sézanne

☎ 03 26 80 54 13

Site : [www.sezanne-tourisme.fr](http://www.sezanne-tourisme.fr)

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

***Bureau d'Information Touristique***

7, Rue de Chalons à Anglure

☎ 09 71 25 13 39

✉ [ANGLURE-TOURISME@gmail.com](mailto:ANGLURE-TOURISME@gmail.com)

Ouvert de fin avril à fin septembre :

mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h30

et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

## **ADMR**

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

1, place de l'Acadie à St Just-Sauvage

☎ 03 26 80 00 55

✉ [admr.an@anglure.fede51.admr.org](mailto:admr.an@anglure.fede51.admr.org)

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

## **ASSISTANTE SOCIALE**

☎ 03 26 80 51 49

Permanence dans les mairies :

◇ d'Anglure : lundi de 14h à 16h

◇ de Conflans sur Seine : 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h30 à 16h

◇ de St Just : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 10h à 11h30

## **ASSOCIATION LE MARS**

Aide aux victimes et médiation pénale, insertion et lutte contre la récidive.

Permanence de l'association :

tous les mardis de 9h à 12h à la Gendarmerie Nationale

134, boulevard Holbeach à Sézanne

☎ 03 26 89 59 30 ✉ [CONTACT@LEMARS.FR](mailto:CONTACT@LEMARS.FR)

## **CPAM**

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

☎ 36 46

## **CLIC**

Centre Local d'Information et de Coordination du pays de Brie et Champagne spécialisé en gérontologie

135, route de Paris à Sézanne

☎ 03 26 81 59 48

## **CROIX ROUGE FRANÇAISE**

Unité locale de Sézanne et du Sud-Ouest Marnais

Bâtiment La Brie - Appartement 60 à Sézanne

☎ 03 26 80 57 22

## **FRANCE SERVICES**

À la Poste d'Anglure au 26, Rue de Châlons sur rendez-vous.

☎ 03 26 42 81 48

✉ msap.anglure@laposte.fr

La Poste accueille des opérateurs de services au public comme Pôle Emploi, les Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'Association « Coup de Main ».

## **MDPH**

(Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Circonscription de la Solidarité Départementale

21, avenue Jean-Jaurès à Sézanne

☎ 03 26 26 06 06

Permanence dernier lundi du mois à 14h et sur rendez-vous

## **MISSION LOCALE DES PAYS D'ÉPERNAY, BRIE ET CHAMPAGNE**

Insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés

☎ 03 26 80 62 75 ✉ milo-sezanne@wanadoo.fr

Mairie de St Just de 9h à 11h, le 4<sup>ème</sup> mardi des mois impairs

Mairie d'Anglure de 14h à 16h, le 3<sup>ème</sup> jeudi des mois pairs

## **TRÉSORERIE DE SÉZANNE**

7 rue des Récollets

☎ 03 26 80 56 86

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 11h30

Du mardi au vendredi : 13h30 à 16h



# LES ARTISANS ET COMMERÇANTS



## *Animations « Diaz Évènements »*

José DIAZ - Chemin Robequin à Marcilly sur Seine  
☎ 03 26 42 27 20 ou 06 08 82 11 31

## *Coiffure « L'atelier d'Émilie »*

Émilie BERTHONNEAU - 12, quai de Seine à Marcilly sur Seine  
☎ 03 10 18 16 80

## *Commerces ambulants*

Pizza PEPONE  
le mardi de 18h à 21h, place des Marcilly de France  
☎ 06 29 78 05 74

« Chez M » Food Truck (burgers)  
le vendredi soir, Place des Marcilly de France à Marcilly sur seine  
☎ 07 77 22 02 26  
Facebook : Chez M - Instagram : Chez M

## *Couverture, Zinguerie, Charpente et Ramonage : SARL GM LES TOITS*

Nicolas MARLOT et Tanguy GAUTHIER - 13, route de Conflans à Marcilly sur Seine  
☎ 03 26 42 61 94 - ✉ [couverture@gmlestoits.fr](mailto:couverture@gmlestoits.fr)

## *Défrichage, Terrassement, Aménagement, Assainissement*

Yann BIREN - 11, route de Conflans à Marcilly sur Seine  
☎ 03 26 42 66 18 ou 06 64 82 66 18 - ✉ [tpbiren@gmail.com](mailto:tpbiren@gmail.com)

## *Dépôt de pains*

Agence Postale Communale - 2, place des Marcilly de France à Marcilly sur Seine  
☎ **nouveau numéro 03 26 43 46 40** ✉ [ap.marcilly@laposte.fr](mailto:ap.marcilly@laposte.fr)

Baguettes ou traditions (réservations souhaitées la veille)  
Viennoiseries et pains spéciaux (uniquement sur commande)  
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le samedi de 10h à 12h à la Mairie

## *Fabrication de cadres de vélos*

Jean-Pierre LE VACON - 17, route de Conflans à Marcilly sur Seine  
☎ 03 26 81 10 39 - Site internet : [www.levacon.com](http://www.levacon.com)

## *Fermetures*

Ghislain GRANGÉ - 31, avenue des Tilleuls à Marcilly sur Seine  
☎ 06 14 96 04 64 - Site internet : [www.gmfermetures.com](http://www.gmfermetures.com)

## *Menuiserie*

Manuel BOULONNAIS - 2A, rue de la Sablière à Marcilly sur Seine  
☎ 03 26 42 90 55 - Site internet : [www.menuiserie-boulonnais-manuel.com](http://www.menuiserie-boulonnais-manuel.com)

## *Peinture tous supports, Décorations de vitrines « Shayasan D »*

Sandrine DEMOUSTIERS - 3, rue de l'Église à Marcilly sur Seine  
☎ 03 26 42 20 41 ou 06 65 96 74 94  
✉ [lemondedeshaya@hotmail.fr](mailto:lemondedeshaya@hotmail.fr) - Facebook : Shaya Dem

## *Taxi, transports médicaux assis, navettes aéroport « Allo Taxi »*

Frédéric MIRASSON - 11, rue Isidore Robequin à Marcilly sur Seine  
☎ 03 26 80 67 36 ou 06 60 436 136 ✉ [allo.taxi@laposte.net](mailto:allo.taxi@laposte.net)

## *Tradition bois (vente de maisons en bois et hébergements insolites)*

Miguel BALLOT - 12, rue des Bûchettes à Marcilly sur Seine  
☎ 03 26 42 60 85 ou 06 68 00 71 10  
Site Internet : [www.tbenvironnement.fr](http://www.tbenvironnement.fr)

## *Vente à a ferme*

Pascal DOYEN - 18, rue du Vallon à Marcilly sur Seine  
☎ 03 26 42 49 95 ou 06 22 24 02 37  
Site internet : <http://ferme.doyen.pagesperso-orange.fr>

Magasin : mardi 17h30 à 19h, vendredi 16h30 à 19h30, samedi 9h30 à 12h  
Vente de lait cru : aux horaires d'ouverture du magasin  
Marché à la ferme : samedi 9h30/12h  
Vente de pain complet bio : aux horaires d'ouverture du marché à la ferme  
Commande de viande : toute l'année

**Nouveau !** L'Association Chlorophylle livre des paniers de légumes bio à la ferme  
chaque vendredi de 16h30 à 19h30

## *Viticulteur*

E.A.R.L du CHÂTEAU DE MONTERNOT  
M. Mme Philippe de La POYPE  
Nicolas PONCHON  
Ferme du Château de Barbanthall  
☎ 06 33 97 32 90





## L'aide alimentaire sur le sud-ouest marnais

### Épicerie sociale « L'Éclaircie »



Elle est située au numéro 7 de la Rue Irénée Joliot Curie à Saint-Just Sauvage.

Sur orientation d'un travailleur social.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

→ Circonscription Solidarité Départementale

☎ 03 26 80 51 49

→ CIAS de Sézanne

☎ 03 26 80 68 45



## La fibre



La fibre est arrivée dans notre village depuis le 26 septembre dernier ...

Rendez-vous sur le site  
[www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)  
pour connaître les modalités de  
raccordement et autres infos nécessaires !

Grâce à la fibre optique, l'accès au très  
haut débit devient une réalité.



## Les transports scolaires

↳ École Isidore Robequin (maternelle et élémentaire) à Conflans sur Seine :

Départ à 8h35 et retour à 16h50.

↳ Collège à Anglure :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, départ le matin à 8h01.

Retour le soir à 17h35 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et à 12h50 le mercredi.

↳ Lycée Joliot Curie à Romilly sur Seine :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, départ le matin à 7h02.

Retour le soir à 18h31 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et à 12h55 le mercredi.

# L'ÉTAT CIVIL 2022

## Naissances

Tayron VAR  
29 Janvier 2022  
à Romilly sur Seine



Ella DUBUISSON  
4 Avril 2022  
à Romilly sur Seine

Mathys TAVARES  
4 Avril 2022  
à Troyes

Léxy YDE  
11 Avril 2022  
à Provins

Brithany BONILLA  
19 Avril 2022  
à Romilly sur Seine



Zoé CARTIER  
24 Avril 2022  
à Romilly sur Seine

Mahé JERONNE  
18 Mai 2022  
à Romilly sur Seine

Marius HONGDATIAN  
31 Mai 2022  
à Romilly sur Seine

Lily-Rose POURILLE  
1<sup>er</sup> Juin 2022  
à Troyes

Sohan KARIC  
8 Juin 2022  
à Romilly sur Seine

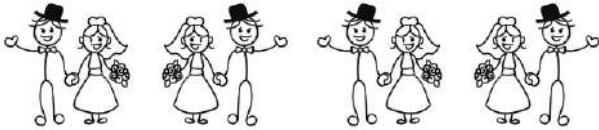
Camille GILLE-VIOT  
29 Juillet 2022  
à Romilly sur Seine

Yohann BILSKI  
3 Décembre 2022  
à Romilly sur Seine

Mayliana VAR  
29 décembre 2022  
à Romilly sur Seine

Alison NICOLAS  
25 décembre 2022  
à Romilly sur Seine





4 Juin 2022



Guillaume BRUN  
et Hélène BASSAC



*M. Claude MARTIN décédé le 28 avril 2022 à Romilly sur Seine*

*M. Maurice BOUGANT décédé le 6 juin 2022 à Troyes*

*M. Claude MÉLINE décédé le 11 juin 2022 à Romilly sur Seine*

*M. Francis BENAROS décédé le 23 juin 2022 à Courbevoie*

*M. Jean-Charles BENOIT décédé le 4 août 2022 à Romilly sur Seine*

*M. Marceau BÉRARD décédé le 29 août 2022 à Marcilly sur Seine*

*M. Guy TILLIET décédé le 18 décembre 2022 à Marcilly sur Seine*

*M. Patrick TAILLAUMARD décédé le 21 décembre 2022 à Troyes*

*M. Jacquy SEURAT décédé le 23 décembre 2022 à Châlons en Champagne*

*M. Maurice CHARVOT décédé le 29 décembre 2022 à Romilly sur Seine*



*Qu'est-ce qu'un nettoyage des berges et pourquoi est-ce si important pour la Municipalité ?*

*Malheureusement, ce n'est pas tous les déchets que nous produisons qui aboutissent dans des installations de gestion des matières résiduelles appropriées, telles que les centres de recyclage ou de compostage et les sites d'enfouissement. Beaucoup d'ordures finissent dans nos rivières avant d'être transportées sur des centaines de kilomètres jusqu'à l'océan, à moins de s'échouer sur le rivage. C'est là que le nettoyage des berges peut entrer en jeu. Il s'agit d'un excellent moyen d'apporter sa contribution, en tant que communauté, en éliminant les déchets indésirables et potentiellement dangereux le long des berges.*

*Nettoyer les berges est aussi et surtout rendre notre village plus joli et attractif. Nous possédons un site remarquable, ne le laissons pas se détériorer. C'est pourquoi, la Mairie a organisé le 9 avril dernier (pour la deuxième fois, voir le bulletin municipal de 2021 page 23) une opération de nettoyage. Il s'agissait d'une opération de terrain où les bénévoles contribuent à ramasser le maximum de déchets pour restaurer la zone à son état naturel ... Cette année encore, le camion-benne de la commune a été rempli.*



*Par cette action citoyenne, nous montrons ainsi l'exemple à nos enfants le respect que l'on doit avoir vis-à-vis de la nature. Ils sont de plus en plus sensibilisés grâce aux médias, réseaux sociaux, au fait de ne pas faire trop d'impacts aux milieux naturels qui nous entourent. Il faut respecter notre environnement et il est bon de le relater par ces actions d'éco-citoyenneté telles que celle-ci ...*

*Remercions ici la participation régulière de la section Randonnée de l'ASCM qui, à chaque sortie, n'hésite pas à ramasser les déchets qu'elle rencontre sur leurs chemins. Merci également au Club Nautique qui s'associe à chaque fois à nos actions et nous accueille dans ses locaux en fin de journée pour partager le pot de l'amitié. Moment convivial, citoyen qui permet aux habitants de créer des liens d'amitiés et d'échanger sur le bien vivre ensemble.*



**COURSES  
CYCLISTES**  
**PRIX  
LE VACON**



**LE 9 AVRIL 2022 A EU LIEU UNE COURSE CYCLISTE  
AVEC 91 PARTICIPANTS.**

**MERCI AUX CYCLES LE VACON DE FAIRE VIVRE  
SPORTIVEMENT NOTRE BEAU VILLAGE !**

**LE 27 AOÛT 2022,  
CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL SUR UN CIRCUIT DE 17 KM.**



*Les élus municipaux ont remis aux jeunes lecteurs de 18 ans leur première carte électorale, quelques jours avant le premier tour de la présidentielle.*

*Le premier magistrat les a remerciés pour leur implication : « voter ce n'est pas seulement un droit, mais aussi un devoir, et notamment celui de défendre les principes fondamentaux de notre V<sup>ème</sup> République. Faites usage de ce droit de vote que vous avez désormais : il ne faut pas laisser les autres s'exprimer pour vous, choisir pour vous, décider à votre place ! Faites entendre votre choix ! ».*

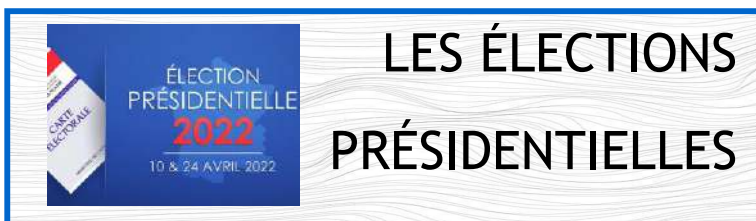
*Et Benoît BASSAC d'insister : « des élections ce sont des électeurs qui s'expriment bien sûr, mais ce sont aussi des personnes qui tiennent le bureau de vote ; je souhaiterais que certains d'entre vous soient présents durant la journée, éventuellement le soir pour le dépouillement. Ainsi vous pourrez voir l'autre côté des choses et participer au scrutin d'une manière différente. N'hésitez pas donc à être de notre côté ! »*

*Durant ce moment privilégié, la Municipalité a été fière de leur remettre cette carte d'électeur mais aussi un livret du citoyen qui leur explique leurs nouveaux droits et devoirs attachés à notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.*

*Souhaitant que cette initiative citoyenne de la Municipalité incite nos jeunes électeurs à se rendre aux urnes, nous avons été agréablement surpris de voir le taux de participation de notre commune.*

## Élections 2022

- *Présidentielle : 10 et 24 avril*
- *Législatives : 12 et 19 juin*



*Emmanuel MACRON a été préféré par les citoyens de notre commune. Le candidat-président a coiffé au poteau, grâce à 52% des suffrages, Marine LE PEN qui a obtenu, quant à elle, 48% des voix.*

*Parmi les 521 personnes inscrites dans les registres électoraux de Marcilly sur Seine, 398 électeurs se sont mobilisés ce dimanche 24 avril. Cela représente un taux de participation à l'échelle de la commune de 76%. Par rapport à 2017, ce taux diminue de 2.71 points.*

*Le second tour des législatives a eu lieu dimanche 19 juin 2022.*

*C'est le parti Divers Droite, représenté par Charles DE COURSON, qui a réuni le plus grand nombre de voix avec 66.08% des suffrages, devant Pierre THIONNET, candidat Rassemblement National, qui a récolté, de son côté, 33.92% des voix.*

*Le taux d'abstention à Marcilly sur Seine lors du second tour des élections législatives a atteint 53,85%, ce qui est supérieur à la moyenne nationale qui est de 52,49%.*

*Focus sur notre député de la 5<sup>ème</sup> circonscription :*

*Charles Amédée du Buisson de Courson, né le 2 avril 1952 à Paris 16<sup>ème</sup>, est un haut fonctionnaire et homme politique français.*

*Il sort de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) puis entre à l'École Nationale d'Administration (ENA). En 1983, il entre à la Cour des Comptes en tant que conseiller référendaire. Il poursuit son parcours de haut fonctionnaire à la direction du Budget en 1984. Lors de la première cohabitation, il est conseiller au cabinet du Ministre de l'Industrie, Alain Madelin.*



*Il est par ailleurs :*

- ↳ Président de la Caisse Mutuelle Marnaise d'Assurance ;*
- ↳ Président de la Société marnaise du Crédit Immobilier.*

*Membre du parti « Les Centristes », il est élu député dans la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Marne lors des élections législatives de 1993, réélu par la suite six fois d'affilée, détenant le record de longévité au Palais Bourbon parmi les élus toujours en fonction.*

*Siégeant d'abord, entre 1993 et 2018, au sein des groupes UDF puis UDI, ou bien parmi les non inscrits, il cofonde et devient membre du groupe parlementaire Libertés et Territoires à partir de 2018.*

*Son domaine d'expertise favori étant les finances publiques. Il siège à la commission des Finances de l'Assemblée Nationale.*

*Il est Conseiller Général puis Départemental de la Marne depuis 1986.*

*Il a été Maire de Vanault les Dames de 1986 à 2017.*

**Contact :**

✉ [Charles.deCourson@assemblee-nationale.fr](mailto:Charles.deCourson@assemblee-nationale.fr)

## La Chasse aux œufs

Lundi 18 avril 2022



Les enfants de Marcilly sur Seine et les petits enfants de Marcillons ont été invités le lundi 18 avril, sur le site de la plage, pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Des lots de chocolats les attendaient. L'objectif ? Ramasser un maximum d'œufs factices répartis sur le terrain communal délimité pour l'occasion.



En échange, ils ont reçu de délicieux chocolats et des friandises pour le plus grand plaisir des bambins. Un moment convivial pour tous !

Un grand merci aux conseillers municipaux qui ont organisé cette manifestation.



# Les 50 ans de l' A. S. C. M.

C'était la fête  
pour l'association  
les 7 et 8 mai 2022.

Depuis un bon moment les administrateurs peaufinaient l'organisation de ce week-end très spécial.

Le samedi, jeux traditionnels en bois sur la place des Marcilly de France de 10 h à 17 h apportés par l'association « La Girafe » à Troyes. Petits et grands ont pu prendre plaisir à jouer.

Un bel espace au grand air permettant à 200 personnes de se retrouver et d'échanger.

Puis le soir, à 20 h 30, ils étaient 45 à faire la randonnée de nuit de 8 km de Marcilly à Saron agrémentée d'un verre de cidre à l'arrivée !

Le dimanche matin, dès 9h30, 10 équipes munies de leur questionnaire ont fait le tour du village par la « balade fleurie » et ont tenté de répondre au mieux aux questions du rallye pédestre.

Pour départager les participants, des jeux ont été organisés ! Les 3 premiers ont été récompensés !



Les Marcignols ont présenté  
une série de sketches.



Un apéritif a été offert suivi d'un  
pique-nique tiré du sac pour clôturer  
cette manifestation.

# BROCANTE

C'était une journée attendue par les chineurs. Après deux ans d'absence, ce dimanche de la fête des mères, s'est déroulée la traditionnelle brocante de notre village.



Cette manifestation a encore attiré plusieurs milliers de visiteurs venus trouver leur bonheur sur les stands au milieu de nos tilleuls centenaires et le long de la rue de Fossé de Braux. Restauration, jeux pour enfants, tout le monde y a trouvé son compte. Les marcillons apprécient cette braderie permettant de se retrouver en famille ou entre amis le temps d'une journée ensoleillée.

Organisé par la section « Pétanque » de l'ASCM, le challenge « Pasquale PETTA » s'est déroulé le lundi 6 juin 2022 sous un temps très agréable.



Une cinquantaine de participants ont été heureux d'y participer. Les enfants de Pasquale PETTA étaient présents et ont offert le verre de l'amitié après la remise des récompenses.

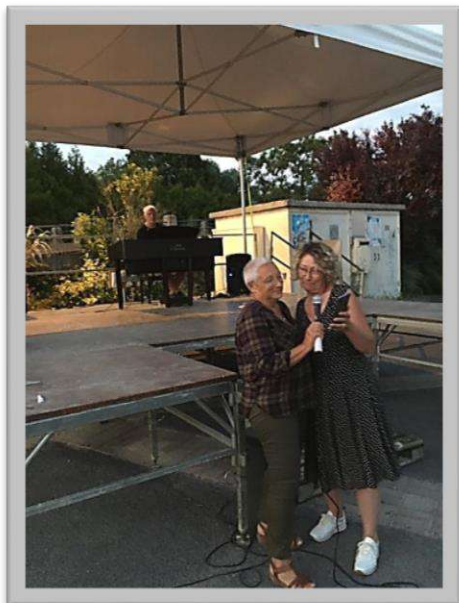
1<sup>er</sup> : Robert ROBAT - 2<sup>ème</sup> : Christophe CARTIER - 3<sup>ème</sup> : Frédéric DELANDHUY  
1<sup>ère</sup> femme et 5<sup>ème</sup> au classement général : Béty ROJAS



De gauche à droite : Béty ROJAS (1<sup>ère</sup> femme), Robert ROBAT (grand gagnant), Dominique NOLLEZ (participant et Maire Adjoint de Marcilly sur Seine), M. PETTA (un des enfants de M. Pasquale PETTA)



De gauche à droite : Dominique NOLLEZ, devant: Christophe CARTIER (2<sup>ème</sup>), Frédéric DELANDHUY (3<sup>ème</sup>), Robert ROBAT (grand gagnant), M. PETTA (un des enfants de M. Pasquale PETTA)



La Fête de la Musique était de retour ce mardi 21 juin 2022 pour notre plus grand plaisir.

L'animation a été réalisée par le groupe folk : les Crew (merci à Samuel PATÉ) et par le talentueux Pascal GARREAU.



Le concept est simple : venir avec son panier repas, s'asseoir sous un barnum avec ses amis ou sa famille et vibrer au rythme de la musique.

Certains se sont essayés au karaoké, d'autres ont dansé !!!

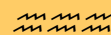
Bref bon moment de convivialité entre marcillons. À l'année prochaine !!!!

## Les Marc(s)illy de France

### Marsilly en Charente-Maritime



*Fin juin, les  
« Marcilly de France »  
se sont retrouvés  
à Marsilly  
en Charente-Maritime.*



*Pierre,  
Marie-Pascale et Patrick  
ont représenté  
notre village.*

### 22 Marcilly en France :

- Marcilly le Hayer (10)*
- Marsilly (17)*
- Marcilly sur Tille (21)*
- Marcilly les Vitteaux (21)*
- Marcilly Oigny (21)*
- Marcilly sur Eure (27)*
- Marcilly la Campagne (27)*
- Marcilly sur Vienne (37)*
- Marcilly sur Meaulne (37)*
- Marcilly en Beauce (41)*
- Marcilly en Gault (41)*
- Marcilly le Chatel (42)*
- Marcilly en Villette (45)*
- Marcilly Ducey (50)*
- Marcilly sur Seine (51)*
- Marcilly en Bassigny (52)*
- Marsilly (57)*
- Marcilly Corbiny (58)*
- Marcilly d'Azergues (69)*
- Marcilly les Buxy (71)*
- Marcilly la Gueurce (71)*
- Marcilly Etrepilly (77)*





# Buffet républicain

Le 14 juillet dernier, la Municipalité a organisé un buffet républicain à la salle Virgile Henri.

Franc succès avec 67 inscrits, après deux années de "stand by" pour raison sanitaire.



Les convives ont pu ainsi faire connaissance avec les nouveaux arrivants dans la commune.



Après le repas, un concours de pétanque fut organisé sous un soleil radieux. Un bon moment de rencontre, de convivialité, renforçant ainsi les liens entre habitants.



# Fête



# patronale

Samedi 30 juillet à 23h, à l'occasion de la fête du village, la Municipalité a offert au public un spectacle son et lumière aquatique. Ce show aquatique a mêlé l'eau, la musique et la lumière...



Jeux, manèges, DJ et animations ont été également présents sur la place du village durant ce week-end. Réussite totale et un pur moment de plaisir pour nos concitoyens.





Un orgue aquatique de 400 jets éclairés de 1000 couleurs a créé un spectacle visuel de 7 mètres de façade avec des jets montant jusqu'à 6 mètres du sol.



Les yeux sont restés grands ouverts durant tout le spectacle. Cette animation estivale inédite dans le sud-ouest de marnais s'est terminée par un feu d'artifice sous forme d'un bouquet final.

# Église St Ferréol

## Un nouvel autel ...

Dans le cadre de la préservation du patrimoine religieux dans la Marne, le diocèse de Châlons en Champagne a recommandé à la commune de reconstruire le Maître autel au fond du chœur tel qu'il était à l'origine.

Cette demande faisait suite à l'exposition sur l'église organisée par la section « Histoire et Patrimoine » de l'ASCM en 2016.

À cette occasion, les membres de la section « Histoire et Patrimoine » avaient retrouvé tous les éléments constituant l'autel : autel, gradin et tabernacle.



La commune a souscrit à cette demande et prend à sa charge la restauration du Maître autel qui lui appartient et en tenant compte des directives patrimoniales du diocèse.

En conséquence il a été nécessaire de fabriquer un nouvel autel afin de pouvoir continuer à célébrer dans l'église. C'est la paroisse qui a cette compétence.

Le Père ROYER, de La Chapelle-Lasson et Monsieur SCHUMER de Sézanne ont fabriqué bénévolement un nouvel autel et a été donc béni le dimanche 31 juillet dernier.







**CHALLENGE PLÉAU**

**LE 20 AOÛT EN SEMI NOCTURNE**



Le challenge « Bernard PLÉAU » a eu lieu le samedi 20 août 2022 en semi nocturne.

28 joueurs ont concouru à cette manifestation, tous ont reçu un lot.

Voici les résultats :



**1<sup>er</sup> :**  
**Jean-Claude BENARD**

**2<sup>ème</sup>**  
**Patrick MÉTIN**

**3<sup>ème</sup>**  
**Éric ROBERT**

**1<sup>ère</sup> femme**  
**Brigitte LEMAIRE**



De gauche à droite :

Éric ROBERT, Brigitte LEMAIRE, Bernard PLÉAU  
Jean-Claude BENARD et Patrick MÉTIN

**La Section « Pétanque » de l'Ascm**

Contact : Bernard PLÉAU ☎ 06 81 16 01 90

- ✘ Concours de pétanque hebdomadaire pour les vétérans chaque jeudi après-midi d'avril à mi-octobre
- ✘ Tournois amicaux de pétanque

## EXPO

« Marcilly d'hier et d'aujourd'hui »



Il fallut trois jours à la petite équipe pour transporter de lourdes grilles, sortir et installer les tables, fixer les panneaux, décorer la salle, etc ... Mais attention, le travail avait commencé depuis longtemps. C'est Louis MICHAUX, qui, à partir de très nombreuses cartes postales anciennes, a réalisé les vues actuelles du village. Les photos d'Esclavolles-Lurey ont été prises par Jean-Louis FONTANIÈRES. Plus de 350 vues furent agrandies et légendées pour réaliser tous les panneaux.

La richesse des documents présentés séduisit les très nombreux invités de l'inauguration. Éric BOURGEOIS rappela les différentes expositions réalisées depuis 2009 par la Section Histoire et Patrimoine de l'ASCM. Benoît BASSAC, Maire du Village, félicita l'équipe pour son travail.



369 visiteurs, très intéressés, restèrent longtemps à la recherche de souvenirs. Les rencontres entre les visiteurs furent très riches et parfois étonnantes, comme des cousins qui se retrouvent après de longues années. Lors d'un après-midi, il y eut même deux jeunes très motivés qui sillonnèrent l'exposition pendant plus de deux heures. Toute l'équipe aimerait y voir un signe positif en vue d'une relève prochaine !

Un diaporama réalisé par Louis MICHAUX tourna en boucle durant ces 4 jours. Il fut très apprécié et commenté par tous, heureux de découvrir leur propre maison.

L'exposition, ouverte le lundi 26 septembre, reçut 65 élèves de l'école Isidore Robequin de Conflans sur Seine qui ont navigué longuement dans la salle en posant souvent des questions sensées.

L'après-midi, réservé aux Maisons de Retraite, accueillit deux personnes, et leurs accompagnatrices, très émues de retrouver beaucoup de souvenirs de leur jeunesse.



A.S.C.M.



Depuis Le 15 septembre 2022, L'ASCM, composée des sections "Théâtre", "Histoire et Patrimoine", "Pétanque" et "Les Lundis créatifs", a une nouvelle présidente.

En effet, Marielle DEVRIESE a repris le flambeau de l'association succédant ainsi à Michèle MOREAU. Michèle MOREAU que nous remercions d'avoir bien voulu assurer les 50 ans de l'association au printemps dernier. L'ASCM repart ainsi dans une nouvelle dynamique pour le plus grand bonheur de tous.

Marielle DEVRIESE est assistée de Françoise HENRION, trésorière, Dominique FLORY-BALLOT, trésorière adjointe, Marie-Madeleine ROYER-DOYEN, secrétaire, Sylvie LACOUR, secrétaire adjointe, Pierre BABINOT, Dominique BARRAULT, Alain BERTHOMÉ et Bernard PLÉAU.

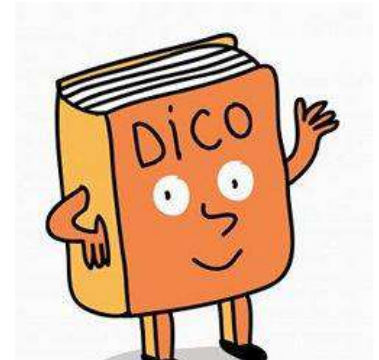
Lors des vœux du Maire, le 23 janvier 2023, la section "Les Lundis créatifs" a offert à la commune un étendard brodé avec les activités de ladite association.

*Rentrée 2022/2023 :*

**REMISE DE DICTIONNAIRES**

**aux anciens élèves de CM<sup>2</sup>**

**de Marcilly sur Seine**



Le samedi 8 octobre, les dictionnaires offerts par la mairie ont été remis aux élèves de sixième ayant été scolarisés en CM2.

Les élèves ont été ravis et ont remercié monsieur le maire.

Nous les félicitons pour leur excellent travail et nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour les années à venir dans leurs nouveaux établissements.

## Repas des aînés

# 11 novembre, repas des Aînés

*Quand les anciens partagent un bon repas ...*

*Qu'on les nomme les anciens, les aînés ou les seniors selon les communes, il faut avoir 70 ans révolus ici dans notre commune pour bénéficier du titre des aînés.*

*81 d'entre eux ont répondu à l'invitation du Maire et de ses Conseillers Municipaux (également invités à se joindre aux libations), d'autres sont venus se joindre au groupe monnayant leur repas.*



*Nous avons donc pu ce 11 novembre dernier organiser le repas traditionnel des aînés. 81 participants.*



*Ce moment de convivialité, de plaisir partagé nous en avons besoin dans ce monde qui bouge, ou tout isolé, oppresse, soulignait une habitante à monsieur le Maire.*



*Alors que les convives ont rejoint leur place pour déguster le menu concocté par Monsieur PROTAT traiteur à Esternay, ils ont pu participer au quiz sous la direction du premier adjoint Éric BOURGEOIS. Le tout animé musicalement par DIAZ ÉVÈNEMENTS amenant naturellement les convives à danser et pas seulement la valse !*

## 17 décembre, distribution du colis des Aînés

*Cette année, c'est la région des Hauts de France que la Municipalité a souhaité vous faire découvrir avec plusieurs de ses spécialités locales ...*



*Claudine PONTAULT,  
doyenne  
pour le colis des Aînés*



*Marcel BILLET,  
doyen  
pour le colis des Aînés*



## GOÛTER du Père Noël, 18 Décembre

**Le Père Noël rencontre les enfants ...**

C'est avec quelques jours d'avance sur la date initiale que le Père Noël a rendu visite aux enfants du village. En effet, tous l'attendaient dimanche après-midi avec impatience afin de recevoir un cadeau. Après avoir eu la confirmation que chacun avait été bien sage durant l'année, l'homme à la barbe blanche a remis à chacun un présent. Un goûter partagé par tous a suivi la distribution et a permis aux enfants de commencer à jouer avec leurs nouveaux jouets. Avant de repartir, le Père Noël a promis à tous de revenir l'année prochaine pour apporter de nouveaux cadeaux.



# Les cérémonies au Monument aux Morts



*Fanfare, uniformes, 7 porte- drapeaux dont celui de l'AMMAC, le Directeur du Service Départemental de l'ONAC-VG de la Marne, le Président de notre Communauté de Communes et Anciens Combattants sont venus participer à l'Assemblée Générale de l'ACPG-CATM de Sézanne-Anglure du 23 avril dernier. Un dépôt de gerbes a été effectué au pied de notre monument après une remise de décoration sur une musique de la « Fanfare Libre » de Broyes.*



*À Marcilly Sur Seine, le devoir de mémoire et le lien Nation-Armée font partie intégrante de la vie de la municipalité !!!*



*Si la Commune pavoise le monument aux morts pour les commémorations nationales (onze journées, instituées par un texte paru au Journal officiel), elle privilégie le 8 mai et 11 novembre en invitant la population, les portes drapeaux et anciens combattants à se rendre au pied du monument afin de célébrer la fin de ces deux conflits et la liberté retrouvée.*



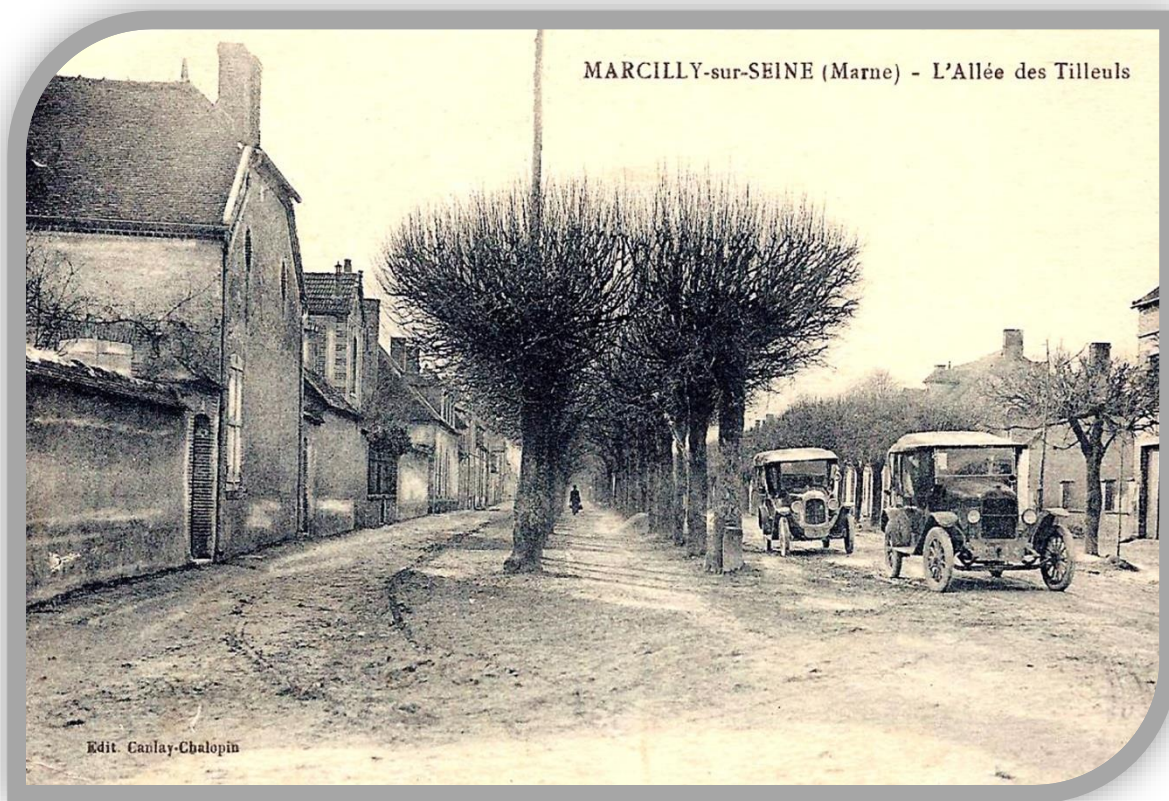
En ce 18 juin 2022, Appel du Général De Gaulle,  
La Mairie a pavoisé ...



COMMÉMORATION  
DE L'ARMISTICE 1918



*Hier ...*



*Aujourd'hui ...*

